

## **MAIRIE de SAINT-SULPICE-DE-RUFFEC**

14, chemin de Compostelle  
16460 - Saint-Sulpice-de-Ruffec

Tél. : 05 45 31 52 74

*stsulpicederuffec@wanadoo.fr*

### **CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 MARS 2021**

Présents : Patrick Lhoumaud, Marie-Hélène Dudouit, Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Sandra Mauguin, Corinne Cholewka. Marie-Françoise Cornu, agente communale.

La réunion débute à 18h. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance.  
Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

#### **I Amortissement de de bien**

La plaque descriptive posée sur l'église a été réalisée et financée par la CC Val de Charente, qui par fond de concours, nous a demandé une participation de 500€.  
Il convient donc comptablement de l'inscrire en amortissement de bien.  
Voté à l'unanimité.

#### **II Approbation du compte de gestion 2020**

(voir documents ci-joints)  
Voté à l'unanimité.

#### **III Approbation du compte administratif 2020**

(voir documents ci-joints)  
Gisèle Fuhri est désignée présidente pour le vote ; le Maire quitte la salle.  
Voté à l'unanimité des présents.

#### **IV Affectation du résultat de fonctionnement 2020**

(voir documents ci-joints)  
Voté à l'unanimité.

## **V Vote du taux des impôts 2021**

Selon une directive arrivée après la convocation, ces taux devront être voté en le 1<sup>er</sup> et 15 avril 2021. Ce vote est donc reporté.

## **VI Vote du budget**

Le maire présente les principales orientations de l'année, notamment concernant l'agrandissement du cimetière.

Globalement les finances sont saines et nous permettent d'agir à notre échelle.

Pour l'individualisation des subventions, il est proposé :

50€ pour l'Association de Défense de l'Hôpital de Ruffec

50€ pour l'Association des Parents d'Élèves de Champagne

(voir documents ci-joints)

Voté à l'unanimité.

## **VII Questions diverses**

La commune met en vente 5 stères de bois de chauffage ; le Maire propose le prix de 40€ le stère. Le prix comprend la livraison sur le territoire communal uniquement.

Les personnes intéressées peuvent contacter le Maire au 06 15 63 96 99, au plus tard le 30 avril.

Voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Gisèle FUHRI,  
la Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,  
le Maire,